

Réunion du Comité de parents

Lundi 31 octobre 2022

Compte rendu de la réunion du Comité de parents tenue le 31 octobre 2022 par Team

Présences :

Brittany Anderson	Représentante - École Kegaska (par téléphone)
Kimberly Buffitt	Représentante - Écoles St-Paul et Mountain Ridge
Marie-Lyne Monger	Représentante - École Harrington
Charline Marcoux	Représentante - École Gabriel-Dionne
Riita Strickland	Représentante - École Netagamiou
Nadia Wellman	Représentante - École Mgr-Scheffer
Ashley Morency	Représentante - Comité consultatif des services aux EHDA

Absences :

Représentants de :	École Mecatina
	École St-Augustine
	École St-Joseph

Pour le Centre de services scolaire du Littoral :

Marc-André Masse	Administrateur
Nadia Landry	Administratrice adjointe
Marie Hamel	Directrice des Services éducatifs
Mona Bond	Coordonnatrice du Service des ressources humaines (présente en partie seulement)
Stéphane Daoust	Directeur du Service des ressources matérielles
Marie-Pier Rioux	Directrice du Service des ressources financières
Ana Osborne	Directrice de centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle
Geneviève Boucher	Agente d'administration et secrétaire générale

RÉUNION DU 31 OCTOBRE 2022 8 h 30 à midi

ORDRE DU JOUR

1 Réunion du Comité de parents

- 1.1 Ouverture de la réunion
- 1.2 Présentation des membres

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3 Réunion tenue le 7 juin 2022 par ZOOM

- 3.1 Lecture et adoption du compte rendu
- 3.2 Suivi au compte rendu

4 Sujets soumis par les représentants

- 4.1 _____
- 4.2 _____
- 4.3 _____

5 Sujets soumis par le CSSL

- 5.1 Rôle et responsabilités des conseils d'établissement
 - 5.1.1 Formation : présentation et site Internet MEQ
- 5.2 Rôle et responsabilités du Comité de parents
 - 5.2.1 Fédération des comités de parents : adhésion
<https://www.fcpq.qc.ca/>
- 5.3 Aide financière aux études hors communauté (AFEHC)
- 5.4 Représentation au Groupe consultatif BCN : nomination
- 5.5 Procédure de plaintes et Protecteur de l'élève : site Web CSSL
- 5.6 Déclaration effectif scolaire 2022-2023

- 5.7 Rapport du Service des ressources financières
- 5.8 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- 5.9 Services éducatifs
 - 5.9.1 Priorités
 - 5.9.2 Sorties éducatives
 - 5.9.3 Évaluation des apprentissages
 - 5.9.4 Plan d'intervention
 - 5.9.5 Langue française sur le territoire
- 5.10 Rapport du Service des ressources humaines
- 5.11 Calendrier scolaire 2023-2024
- 5.12 Télétravail
- 5.13 Autres sujets : _____

6 Affaires nouvelles

- 6.1 _____
- 6.2 _____
- 6.3 _____

7 Date et organisation de la prochaine réunion

8 Clôture de la réunion

COMPTE RENDU	Suivi
<p>1. Réunion du Comité de parents</p> <p>1.1 Ouverture de la réunion</p> <p>Étant donné qu'aucun membre de l'Exécutif n'est présent, M. Masse préside la réunion. Il souhaite la bienvenue à toutes et à tous, et déclare la réunion ouverte à 8 h 33.</p> <p>1.2 Présentation des membres</p> <p>Les membres du comité ainsi que les gestionnaires de service du Centre de services scolaire du Littoral se présentent.</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Buffitt et appuyée par Mme Monger avec les ajouts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4.1 Organisation des sorties sportives 4.2 Enseignant en francisation 5.14 Alloprof 5.15 Politiques des Services éducatifs <p>L'ordre du jour demeure ouvert.</p>	
<p>3. Réunion tenue le 7 juin 2022 par ZOOM</p> <p>3.1 Lecture et adoption du compte rendu</p> <p>Il est proposé par Mme Anderson et appuyé par Mme Wellman que le compte rendu soit adopté avec la modification suivante :</p> <p>5.6 Aide financière aux études hors communautés – Dans la première phrase, remplacer l'acronyme « FASOC » par « AFEHC ».</p> <p>3.2 Suivi au compte rendu</p> <p>4.1 (2 juin 2020) - Sorties sportives et culturelles – M. Masse mentionne que le CSSL est toujours en attente d'une réponse du ministère de l'Éducation concernant la lettre acheminée par M. Philip Joycey en juin dernier. À suivre.</p> <p>4.2 (1^{er} juin 2021) – Accès à Internet lors de panne d'électricité - Compte tenu du départ de M. Joycey, M. Masse assurera le suivi auprès du Service des technologies de l'information concernant l'achat de plus grosses batteries pour l'école Harrington.</p>	<p>M-A. Masse</p> <p>M-A. Masse</p>

<p>M. Masse parle du renouvellement de l'entente sportive qui se termine cette année et des travaux effectués par Mme Karine Monger, directrice générale de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent. Mme Wellman aimerait savoir si le CSSL contribuera davantage au financement de l'entente. Mme Rioux explique que l'an dernier, le centre de services scolaire a soutenu la MRC en avançant des sommes pour couvrir les dépenses, et ce, afin que les élèves ne soient pas pénalisés. Mme Buffitt suggère que le ministère des Transports (MTQ) double sa contribution à l'entente compte tenu de la réalité de la Basse-Côte-Nord. M. Masse ajoute qu'il rencontrera Mme Monger prochainement au sujet de ce dossier.</p> <p>M. Masse fait part de son inquiétude face à la COVID-19 et aux élèves qui voyagent en dehors du territoire. La gestion de ce type de situation sera abordée dans le guide.</p> <p>Mme Hamel invite les représentants à sensibiliser les parents face aux difficultés vécues avec l'organisation des événements sportifs et des déplacements des élèves. Mme Wellman souligne que la problématique repose essentiellement sur le peu d'information transmis aux parents. Mme Hamel propose d'organiser une rencontre avec un représentant des parents pour réviser le guide qui est en cours de préparation. Mme Buffitt se porte volontaire pour travailler ce dossier avec les Services éducatifs.</p> <p>4.2 Enseignant en francisation</p> <p>Une question est posée concernant l'embauche d'un enseignant en francisation. M. Masse indique que le centre de services scolaire travaille fort pour trouver un enseignant et pourvoir aux autres postes disponibles. Il ajoute que le recrutement est un défi pour tous les centres de services scolaires.</p>	<p style="text-align: center;">Suivi</p> <p style="text-align: center;">M-A. Masse</p> <p style="text-align: center;">M. Hamel</p> <p style="text-align: center;">M. Hamel/ K. Buffitt</p>
<p>5. Sujets soumis par le CSSL</p> <p>5.1 Rôle et responsabilités des conseils d'établissement</p> <p>M. Masse parle du rôle et des responsabilités des membres des conseils d'établissement, comme indiqué dans la <i>Loi sur l'instruction publique</i>. Il mentionne la possibilité de réduire le nombre de membres requis pour la composition de chaque conseil d'établissement.</p> <p>Mme Boucher souligne que le rapport annuel du conseil d'établissement est préparé par la présidence, avec le soutien de la direction d'école, au besoin. Elle ajoute qu'une copie du rapport doit être acheminée au centre de services scolaire. Les représentants sont invités à prendre connaissance des documents déposés.</p> <p>5.1.1 Formation : présentation et site Internet MEQ</p> <p>Mme Boucher indique que des vidéos portant sur la formation obligatoire sont disponibles, en français seulement, sur le site Internet du MEQ. Elle indique qu'elle a communiqué avec le ministère à plusieurs reprises concernant le manque de documentation en anglais, mais en vain.</p>	<p style="text-align: center;">Représentants</p>

<p>Mme Buffitt suggère de s'adresser à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) pour savoir si une formation pourrait être offerte aux parents. M. Masse est d'accord avec cette proposition.</p>	<p>Suivi</p> <p>K. Buffitt</p>
<p>5.2 Rôle et responsabilités du Comité de parents</p> <p>M. Masse parle du rôle et des responsabilités du Comité de parents et dépose un extrait de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>. Il est à noter que la première réunion de l'année doit être tenue avant le premier dimanche de novembre. Mme Boucher indique qu'un parent peut siéger au conseil d'établissement ou au Comité de parents jusqu'à la prochaine élection, même si son enfant ne fréquente plus l'école.</p>	<p>K. Buffitt</p>
<p>5.2.1 Fédération des comités de parents : adhésion</p> <p>M. Masse suggère que les représentants deviennent membres de la Fédération des comités de parents du Québec et du Quebec Federation of Home and School Associations. Mme Buffitt assurera le suivi.</p>	<p>K. Buffitt</p>
<p>5.3 Aide financière aux études hors communauté (AFEHC)</p> <p>Mme Landry rappelle aux représentants l'implantation du nouveau programme d'Aide financière aux études hors communauté (AFEHC), qui est disponible depuis juillet dernier. Elle mentionne qu'aucune demande n'a été reçue à ce jour. L'aide financière a été mise en place pour soutenir les élèves et les apprenants qui désirent poursuivre leur formation/stage à l'extérieur de leur communauté, et ce, afin d'obtenir une première qualification. Un montant maximal de 2 800 \$ par élève/apprenant est alloué annuellement. De plus amples informations sont disponibles sur le site Web du CSSL.</p>	<p>Représentants</p>
<p>5.4 Représentation au Groupe consultatif BCN : nomination</p> <p>M. Masse demande aux parents de nommer un représentant pour siéger au Groupe consultatif BCN. Il énumère les membres actuels et indique que la première réunion de l'année se tiendra par Teams le 8 novembre 2022, à 14 h 30, heure BCN/13 h 30, heure Sept-Îles. Le représentant sera choisi plus tard dans la journée, à la suite de l'élection du nouvel Exécutif du Comité de parents.</p>	<p>Représentants</p>
<p>5.5 Procédure de plaintes et Protecteur de l'élève : site Web CSSL</p> <p>Mme Boucher explique la procédure de plainte et invite les représentants à visiter le site Web du CSSL pour de plus amples informations. Mme Boucher et M. Masse parlent de la nouvelle <i>Loi sur le protecteur national de l'élève</i> et du processus de sélection des protecteurs régionaux de l'élève. M. Masse ajoute qu'un représentant du CSSL est invité à siéger au comité de sélection. Il mentionne également qu'il rencontrera le protecteur national de l'élève la semaine prochaine.</p> <p>Mme Boucher dépose le <i>Rapport annuel 2021-2022</i> du protecteur de l'élève actuel, Me Donatien Grenier, et indique que le document est également disponible sur le site Web du CSSL. Elle ajoute que le protecteur de l'élève n'a reçu aucune plainte l'an dernier.</p>	<p>M-A. Masse</p>

<p>5.6 Déclaration effectif scolaire 2022-2023</p> <p>Mme Hamel dépose la <i>Déclaration de l'effectif scolaire 2022-2023</i>. Elle indique que 398 élèves ont été déclarés au 30 septembre 2022 et que le financement sera accordé en fonction de ce nombre. M. Masse précise qu'il y a 30 élèves de moins par rapport à l'année dernière.</p> <p>M. Masse indique que deux nouvelles familles ont emménagé à Tête-à-la-Baleine récemment. Mme Marcoux mentionne que leur intégration se passe bien.</p>	<p>Suivi</p>
<p>5.7 Rapport du Service des ressources financières</p> <p>Mme Rioux dépose le <i>Rapport du Service des ressources financières</i>. Elle fournit des informations supplémentaires sur l'encaisse, les emprunts temporaires et le surplus accumulé.</p>	
<p>5.8 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)</p> <p>Mme Landry parle du renouvellement du <i>Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)</i> du CSSL. Elle mentionne que le comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) s'est réuni en septembre 2022 et travaille présentement sur l'élaboration de sondages qui seront acheminés aux parents, aux élèves, aux enseignants et aux employés du CSSL. Elle ajoute que la prochaine réunion du comité aura lieu le 9 novembre 2022 pour finaliser les sondages qui seront envoyés à la fin du mois. Elle invite les représentants à remplir les sondages et d'en faire la promotion auprès des parents afin d'obtenir un portrait réel de notre organisation.</p>	<p>N. Landry</p> <p>Représentants</p>
<p>5.9 Services éducatifs</p> <p>5.9.1 Priorités</p> <p>Mme Hamel parle des trois grandes priorités des Services éducatifs pour 2022-2023, soit l'apprentissage authentique, le soutien aux écoles pour qu'elles deviennent autonomes, et la nécessité de fournir les mêmes services à tous les élèves du CSSL.</p> <p>5.9.2 Sorties éducatives</p> <p>Ce point a été traité en 4.1.</p> <p>5.9.3 Évaluation des apprentissages</p> <p>Mme Hamel parle de la <i>Politique d'évaluation des apprentissages</i> qui est en cours d'élaboration. Cette politique guidera les écoles en ce qui a trait à l'évaluation des élèves. À suivre.</p> <p>5.9.4 Plan d'intervention</p> <p>Mme Hamel mentionne que les Services éducatifs cherchent un moyen de faciliter l'accès aux plans d'intervention pour les enseignants et pour les parents, tout en maintenant leur confidentialité. À suivre.</p>	<p>M. Hamel</p> <p>M. Hamel</p>

<p>6. Affaires nouvelles</p> <p>Aucun nouveau point n'est ajouté.</p>	<p>Suivi</p>
<p>7. Date et organisation de la prochaine réunion</p> <p>Une discussion s'ensuit sur le format des réunions. Il est décidé que la prochaine rencontre se tiendra le 24 mai 2023, en présentiel, à Blanc-Sablon.</p>	
<p>8. Clôture de la réunion</p> <p>Mme Buffitt propose la clôture de la réunion à 11 h 03 et Mme Monger l'appuie.</p>	

Marc-André Masse, administrateur

Geneviève Boucher, secrétaire

Assemblée d'élection 2022-2023

Les élections sont ouvertes à 11 h 04 le 31 octobre 2022.

1. **Président(e) de l'assemblée**

Mme Geneviève Boucher accepte le poste de présidente de l'assemblée.

2. **Secrétaire de l'assemblée**

Mme Marie-Pier Rioux accepte le poste de secrétaire d'assemblée.

3. **Comité exécutif du Comité de parents**

Président(e)

Nominé(e)	Proposé par	Secondé par	Accepté / Oui ou Non
Nadia Wellman	Kimberly Buffitt	Marie-Lyne Monger	Non
Marie-Lyne Monger	Kimberly Buffitt	Nadia Wellman	Non
Brittany Anderson	Marie-Lyne Monger	Kimberly Buffitt	Non
Kimberly Buffitt	Nadia Wellman	Marie-Lyne Monger	Oui
Riita Strickland	Charline Marcoux	Kimberly Buffitt	Non

Il est proposé par Mme Nadia Wellman et accepté unanimement que les nominations soient closes.

Mme Kimberly Buffitt est élue par acclamation.



Premier(ère) Vice-président(e)

Nominé(e)	Proposé par	Secondé par	Accepté / Oui ou Non
Nadia Wellman	Kimberly Buffitt	Marie-Lyne Monger	Oui

Il est proposé par Mme Marie-Lyne Monger et accepté unanimement que les nominations soient closes.

Mme Nadia Wellman est élue par acclamation.



Deuxième Vice-président(e)

Nominé(e)	Proposé par	Secondé par	Accepté / Oui ou Non
Charline Marcoux	Marie-Lyne Monger	Riita Strickland	Oui

Il est proposé par Mme Kimberly Buffitt et accepté unanimement que les nominations soient closes.

Mme Charline Marcoux est élue par acclamation.



Présidente : Mme Kimberly Buffitt a été élue présidente du Comité de Parents.

Vice-présidentes : Mme Nadia Wellman a été élue première vice-présidente.

Mme Charline Marcoux a été élue deuxième vice-présidente.

4. Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par Mme Kimberly Buffitt et accepté unanimement que les élections soient closes à 11 h 13.



Extrait du compte rendu de la réunion du Comité de Parents

Date : 31 octobre 2022

Il est proposé par : Marie-Lyne Monger

Et secondé par : Riita Strickland

que la présidente et la première vice-présidente du Comité de parents soient élues représentantes du Comité de parents du Centre de services scolaire du Littoral et que Mme Kimberly Buffitt et Mme Nadia Wellman soient autorisées à signer le compte bancaire n° 1377 au nom du Comité de parents. La signataire autorisée pour le compte du Fonds d'urgence n° 1658 demeure Mme Wellman, représentante-parent.

Adopté à l'unanimité.

